

Monsieur Stéphane Richard
Président Directeur Général de France Télécom
Paris, le 7 mars 2011

Monsieur le Président Directeur Général,

Les nouveaux usages dans les télécommunications entraînent les personnels des services techniques à évoluer dans leur poste de travail. De nombreux techniciens, notamment entreprise, ont fait l'effort de suivre un long processus de formation à la suite duquel certains ont obtenu un diplôme ou une certification reconnus. Nos organisations syndicales jugent que ces nouvelles compétences acquises ne sont pas toujours reconnues et sont parfois mal récompensées, voire pas du tout.

Ainsi ceux qui ont suivi un parcours de professionnalisation pour poursuivre leur activité ont perçu ou pas, selon leur poste initial et final, la prime prévue par les décisions unilatérales 46 et 78. Leurs applications locales différentes et l'absence de reconnaissance de leurs nouvelles qualifications suscitent un fort sentiment d'injustice parmi les techniciens qui suivent une même formation.

Nous revendiquons aujourd'hui l'attribution sans discrimination de cette prime de fin de parcours de professionnalisation à tou-tes les salarié-es qui les ont suivis et qui utilisent ces compétences acquises pour tenir compte du changement de leur métier.

Ce sentiment d'injustice et d'inégalité est commun à tou-tes les salarié-es des services techniques et leur colère est partagée. Nombreux sont celles et ceux qui n'ont pas vu récompensée l'évolution de leurs qualifications dans des métiers techniques qui ont fortement changé.

L'analyse de la crise sociale soulignait déjà ce ressentiment et la colère monte. Les résultats du dernier baromètre social font d'ailleurs ressortir fortement ce sentiment d'injustice. Il est urgent de rendre justice et de reconnaître durablement ces nouvelles compétences par des augmentations salariales et des promotions.

C'est pourquoi, nos fédérations vous demandent l'ouverture immédiate de négociations pour satisfaire ces revendications.

Veillez croire Monsieur le Directeur Général, à l'expression de nos salutations distinguées

Pour la CFDT	Pour la CFE CGC-UNSA	Pour la CGT	Pour FO COM	Pour SUD PTT
JL. ABIJOU	P. MORVILLE	C.MATHOREL	JJ. GUICHOU	M.CUSSONNEAU